

Forte condamnation des saisies de *TelQuel* et *Nichane*

Le Groupe TelQuel condamne avec force et énergie la saisie et la destruction de 100 000 exemplaires des magazines *TelQuel* et *Nichane*, dont il est l'éditeur, sur décision des autorités publiques marocaines. Samedi 1^{er} août, alors que ces exemplaires étaient encore sous presse, le ministère de l'Intérieur a en effet ordonné leur saisie, puis leur destruction dans les locaux même de leur imprimerie. Les autorités reprochent à *TelQuel* et *Nichane* d'avoir voulu publier, en partenariat avec le journal français *Le Monde*, un sondage d'opinion sur le bilan des 10 ans de règne de Mohammed VI. Même si les résultats de ce sondage démontraient que les Marocains plébiscitent le souverain dans leur écrasante majorité – 91% estiment en effet que son bilan est « positif » à « très positif » – le porte-parole du gouvernement a jugé que « la monarchie ne pouvait être sujette à débat, même dans le cadre d'un sondage ».

Selon l'agence de presse officielle MAP, cette double saisie serait intervenue parce que *TelQuel* et *Nichane* auraient « enfreint les dispositions légales en vigueur ». Or il n'existe aucune loi au Maroc qui interdise ou contraigne les sondages d'opinion. Cette double mesure de saisie est donc illégale – d'autant plus qu'elle n'a pas été officiellement motivée, comme le prévoit la loi, et qu'aucune mesure légale ou réglementaire n'autorise les autorités à détruire les exemplaires de journaux saisis avant une décision de justice.

Par cette saisie et cette destruction, le gouvernement du Maroc s'attaque une nouvelle fois à la liberté de presse et d'opinion – ce qui démontre de manière éclatante que la « démocratisation » du régime est un processus semé d'embûches. Ceux qui, à l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de règne de Mohammed VI, ont sincèrement rendu hommage au « Maroc qui avance », constatent aujourd'hui qu'il n'est pas non plus à l'abri des reculs.

Dans les démocraties achevées, les sondages d'opinion, même au sujet d'un chef d'Etat non élu, sont non seulement un vecteur d'expression démocratique et populaire, mais un indispensable outil de gouvernance publique. Tout en dénonçant et condamnant fermement cette double saisie, le *Groupe TelQuel* affirme avec force et conviction qu'il continuera à défendre les idéaux démocratiques, et à présenter chaque semaine à ses lecteurs, selon son credo, « Le Maroc Tel Qu'il est ».

TelQuel et *Nichane* reparaitront en kiosque en début de semaine prochaine.

Groupe TelQuel

Casablanca, dimanche 2 août 2009